# ANNEXE 1 : MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU TIERS PAYANT

L'opticien s'engage à respecter la procédure suivante :

# 1/ Pour la demande de Prise En Charge (PEC)

- Pour bénéficier du tiers payant, l'assuré titulaire de l'attestation de tiers payant porteuse du logo Carte Blanche doit obligatoirement avoir en sa possession sa prescription médicale, sa carte de sécurité sociale ainsi que sa carte d'assurance et/ou le certificat de validité l'accompagnant;
- Pour les assurés dépendant de :
  - Swiss Life, Henner GMC, Generali, Cogevie, la Mutuelle Générale (LMG),
     Thelem, Pacifica, Réunica, Génération, La Mutuelle du Médecin / La Mutuelle du Professionnel de Santé, Cegema et Miel Mutuelle

la prise en charge s'effectue directement auprès de son gestionnaire d'assurance via CBPEC. En retour, l'opticien reçoit immédiatement l'accord ou le refus de prise en charge s'il est passé par la solution CBPEC ;

 Pour les assurés dépendant de Tranquillité Santé et Solly Azar, la demande de Prise En Charge s'effectue par télécopie ou courrier auprès de son gestionnaire d'assurance. L'accord ou le refus de prise en charge est retourné à l'opticien dans les 2 jours ouvrés.

## 2/ Pour la facturation papier

La facture, la copie de l'accord de Prise En Charge (PEC) ou le numéro d'accord de Prise En Charge (PEC) et la prescription médicale doivent être adressés au gestionnaire d'assurance qui a délivré l'accord de prise en charge dont les coordonnées sont mentionnées dans le tableau ci-dessous.

#### 3/ Pour la facturation en dématérialisée via la norme B2

Il convient de vérifier dans le tableau ci-dessous si le gestionnaire d'assurance est concerné. La facturation se fait alors directement à partir du logiciel point de vente ou via le portail CBPEC. Pour être payé, l'opticien doit, le cas échéant, envoyer l'ensemble des pièces à fournir obligatoirement rappelées dans le tableau ci-dessous.

#### 4/ Pour le remboursement

Le remboursement intervient dans un délai de 15 jours à la réception des pièces à fournir obligatoirement.

L'état de la facture peut être consulté dans CBPEC (cf. manuel utilisateur consultable en page d'accueil du portail).

# Coordonnées des Gestionnaires d'assurance pour la facturation :

| Gestionnaire<br>d'assurance | Adresse  | Facture<br>dématéria<br>lisée<br>O/N | Pièces à fournir<br>obligatoirement   | Téléphone   |
|-----------------------------|--|--------------------------------------|---|---|
| Cégéma                      | BP 189<br>06272 Villeneuve<br>Loubet Cedex 04                        | N                                    | Facture, copie de l'accord de pec ou n° de pec et copie ordonnance          | Tél. : 04 92 02 08 50   |
| Cogévie                     | BP 204040<br>44004 Nantes<br>Cedex 01                                | N                                    | Facture, copie de l'accord de pec ou n° de pec et copie ordonnance          | Tél. : 02 72 00 56 22   |
| Generali                    | GGS 46, rue du<br>Ressort<br>63967 Clermont-<br>Ferrand              | o                                    | Facture, copie de<br>l'accord de pec ou n°<br>de pec et copie<br>ordonnance | Tél. : 0825 82 62 14  |
| Génération                  | 29080 Quimper<br>Cedex 09  | N                                    | Facture, copie de l'accord de pec ou n° de pec et copie ordonnance          | Tél. : 0820 904 904   |
| Henner GMC                  | 10, rue Henner<br>75459 Paris<br>Cedex 09                            | N                                    | Facture, copie de<br>l'accord de pec ou n°<br>de pec et copie<br>ordonnance | Tél. (Paris):<br>01 40 82 44 44<br>Tél. (Nantes):<br>02 51 88 77 77 |
| AIOSANTE                    | 1 rue Marcel Paul<br>44097 Nantes<br>Cedex                           | N                                    | Facture, copie de l'accord de pec ou n° de pec et copie ordonnance          | Tél. : 02 51 25 20 24   |
| REPAM                       | 65 bd Vivier Merle<br>69482 Lyon Cedex<br>03                         | N                                    | Facture, copie de l'accord de pec ou n° de pec et copie ordonnance          | Tél. : 04 72 33 03 03   |
| ROEDERER                    | 2 rue Bartisch<br>BP 30193<br>67000 Strasbourg<br>cedex 1            | N                                    | Facture, copie de l'accord de pec ou n° de pec et copie ordonnance          | Tél. : 03 88 76 73 00   |
| VIVENS                      | 235 cours Lafayette<br>69451 Lyon cedex<br>06                        | N                                    | Facture, copie de<br>l'accord de pec ou n°<br>de pec et copie<br>ordonnance | Tél. : 0800 943 626   |
| La Mutuelle<br>Générale     | Almerys<br>46, rue du Ressort<br>63967 Clermont-<br>Ferrand Cedex 09 | o                                    | -   | Tél. : 0825 82 62 14  |

| Gestionnaire<br>d'assurance   | Adresse   | Facture<br>dématéria<br>lisée<br>O/N | Pièces à fournir<br>obligatoirement   | Téléphone             |
|---|---|--------------------------------------|---|-----------------------|
| Mutuelle du<br>Médecin / La<br>Mutuelle du<br>Professionnel<br>de Santé | Almerys<br>46, rue du Ressort<br>63967 Clermont<br>Ferrand Cedex 09 | O                                    | 1   | Tél. : 01 42 61 30 52 |
| Pacifica  | -   | o                                    | Aucune facture<br>papier ne sera traitée                                    | Tél. : 09 77 40 50 00 |
| Réunica   | Almerys<br>46, rue du Ressort<br>63967 Clermont<br>Ferrand Cedex 09 | o                                    | -   | Tél. : 0825 82 62 14  |
| Solly Azar  | 44-50 av du<br>Capitaine Glarner<br>93407 St Ouen<br>Cedex          | N                                    | Facture, copie de<br>l'accord de pec ou n°<br>de pec et copie<br>ordonnance | Tél. : 01 49 48 12 14 |
| SwissLife<br>Prévoyance et<br>Santé                                     | -   | o                                    | Aucune facture<br>papier ne sera traitée                                    | Tél. : 0825 317 317   |
| Thélem  | -   | 0                                    | Aucune facture<br>papier ne sera traitée                                    | Tél. : 09 77 40 06 99 |
| Tranquillité<br>Santé   | 51-55 rue Hoche<br>94200 Ivry-sur-<br>Seine                         | N                                    | Facture, copie de<br>l'accord de pec ou n°<br>de pec et copie<br>ordonnance | Tél. : 01 45 15 86 92 |
| Miel Mutuelle   | -   | o                                    | Aucune facture<br>papier ne sera traitée                                    | Tél. : 04 77 49 29 12 |

Dans le cas de l'envoi d'une demande de prise en charge par fax ou courrier (cf. article 14), les informations suivantes doivent impérativement figurer sur la demande :

- La mention « demande de prise en charge Carte Blanche » ;
- L'ensemble des coordonnées de l'opticien (raison sociale, numéro FINESS, adresse, fax, téléphone) ;
- L'identification de l'assuré (nom, prénom, numéro de Sécurité Sociale, numéro de contrat, numéro d'adhésion, nom et prénom du bénéficiaire, date de naissance, son gestionnaire d'assurance) ;

- Le détail de l'équipement :
  - o Pour chaque verre : correction, fournisseur, libellé, indice, diamètre, matériau et traitements et/ou options avec les prix de vente détaillés
  - o Pour la monture : fournisseur, marque, modèle, taille et prix

## Pour les assureurs :

Swiss Life, Henner GMC, Generali, Cogevie, la Mutuelle Générale (LMG),
 Thelem, Pacifica, Réunica, Génération, La Mutuelle du Médecin / La Mutuelle du Professionnel de Santé, Cegema et Miel Mutuelle

les demandes exceptionnelles (voir manuel utilisateur) doivent être faites au moyen du formulaire prévu à cet effet téléchargeable sur la page d'accueil du portail et adressées aux coordonnées suivantes :

Carte Blanche Partenaires
Opticien-conseil
26, rue Laffitte – 75009 PARIS
Fax: 01.42.46.59.50

Pour les autres assureurs, les demandes de prise en charge doivent être faxées suivant les modalités ci-après :

| Gestionnaire d'assurance | Adresse  | Pièces à<br>fournir                     | Fax            |
|--------------------------|--|---|----------------|
| Solly Azar               | 44-50 av du Capitaine Glarner<br>93407 St Ouen Cedex | Ordonnance + demande de prise en charge | 01.40.11.40.41 |
| Tranquillité<br>Santé    | 51-55 rue Hoche<br>94200 Ivry sur Seine              | Ordonnance + demande de prise en charge | 01.56.20.59.26 |